

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 15 décembre 2011 à 19 h 03 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard

Étaient absents : M. François Légaré
M. Stéphane Beauchemin

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres renoncent à l'avis de convocation puisque cette séance a été convoquée lors de la séance régulière du 5 décembre 2011 et que tous les membres présents ont renoncé à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des prévisions budgétaires 2012;
2. Programme triennal des immobilisations;
3. Adoption du règlement pour fixer le taux de taxes et compensations pour l'exercice financier 2012.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2012 s'établissent comme suit :

REVENUS

Taxes foncières municipales	865 207
Taxe spéciale règlement emprunt no. 260-2010	34 590
Enlèvement des ordures	83 744
Revenus de sources locales	148 666
Compensation voirie locale	178 376
Affectation surplus accumulés	0
Remboursement provincial FCCQ 8 ^{ème} Rang	65 950
Total des revenus	1 376 533

DÉPENSES

Administration générale

Législation	52 834
Gestion financière et administrative	99 664
Contributions de l'employeur	18 492
Greffe	500
Administration générale (autres)	165 331

Total administration générale 336 821

Sécurité publique

Protection contre les incendies	82 433
Sûreté du Québec	127 109
Sécurité incendies	7 280
Service de premiers répondants	20 200

Total sécurité publique 237 022

Transport routier

Voirie municipale	317 290
Enlèvement de la neige	168 310
Éclairage des rues	2 800
Circulation	1 000
Cours d'eau	2 500

Total transport routier 491 900

Hygiène du milieu

Enlèvement des ordures	89 172
Égout	5 372
Récupération d'animaux	750

Total Hygiène du milieu 95 294

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Urbanisme 500

Loisirs et culture

Bibliothèque	2 600
Loisirs de Roxton Falls	20 000
Entente Loisirs de Granby	2 500
Régie intermunicipale	10 705
Écho des chutes	650
Accès régional aux loisirs (Acton Vale)	8 371
Maison jeunesse l'Oxy-bulle	5 000
Fabrique St-Jean-Baptiste de Roxton Falls	1 000

Total Loisirs et culture 50 826

Immobilisations

Achat d'équipement de voirie	45 318
Ameublement et équipement de bureau	3 500
Bâtiment	5 000

Total immobilisations **53 818**

Frais de financement

Frais de banque	1 000
Remboursement emprunt 8 ^e rang	100 532
Emprunt réseau d'égout chemin des Chalets	8 820

Total frais de financement **110 352**

Total des dépenses **1 376 533**

177-12-2011

1. **Adoption des prévisions budgétaires 2012**

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 s'établissent comme écrit ci-dessus;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 soient adoptées telles que soumises.

Adoptée

178-12-2011

2. **Adoption du programme triennal d'immobilisations (2012-2013-2014)**

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier des années 2012, 2013 et 2014 soit adopté tel que soumis.

Année 2012	Achat d'équipement de voirie	45 318 \$
	Ameublement et équipement de bureau	3 500 \$
	Bâtiment	5 000 \$
	Total :	53 818 \$

Que les sommes prévues seront payées à même le fonds général.

Année 2013	Travaux de voirie	10 000 \$
	Ameublement & équipements de bureau	6 500 \$
	Bâtiment	4 500 \$
	Total	21 000 \$

Année 2014	Travaux de voirie	10 000
	Ameublement & équipements de bureau	6 500
	Bâtiment	4 500

Total 21 000

Adoptée

179-12-2011

Adoption du règlement 275-2011 pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2012

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 5 décembre 2011 par le conseiller M Bernard Bédard;

À ses causes, il a été ordonné et statué par le conseil de la municipalité du Canton de Roxton et ledit conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

1. Taxes foncières générales

Qu'une taxe de 0,7404 \$ du cent dollars d'évaluation soit imposée et prélevée pour l'année fiscale 2012, sur tout le territoire, lot ou partie de lot, avec tout ce qu'incorporé au fonds et défini par la Loi comme bien fonds et immeubles.

2. Taxe spéciale pour le remboursement du règlement d'emprunt 260-2010

Qu'une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles imposables de la municipalité par le règlement d'emprunt numéro 260-2010 est, pour l'exercice financier 2012, de 0.0296 \$/100 \$ d'évaluation imposable.

3. Taxe spéciale pour l'entretien du réseau d'égout du chemin des Chalets

Qu'une taxe spéciale annuelle de 25 \$ soit imposée et prélevée sur tous les immeubles desservis par le réseau d'égout dans le chemin des Chalets pour l'entretien du réseau d'égout et de la station de pompage du chemin des Chalets.

4. Taxe de service imposée aux immeubles desservis par le réseau d'égout

Qu'une taxe de service annuelle de 105.05 \$ soit imposée et prélevée de tous les immeubles desservis par le réseau d'égout.

5. Compensation pour le transport et la disposition des ordures

Qu'une compensation annuelle de 165.94 \$ pour toutes les résidences, soit imposée et prélevée à tous les propriétaires de maisons ou de chalet.

Qu'une compensation annuelle de 100 \$ (par bac supplémentaire) sera chargée à toute résidence qui désire déposer plus d'un bac de 360 litres de résidus domestiques.

Qu'une compensation annuelle de 40 \$ sera chargée à tout producteur agricole qui désire se prévaloir du service de récupération des plastiques blancs.

6. Tarifification pour les permis :

a) Permis pour les colporteurs	25 \$
b) Permis pour les ventes de garage	10 \$
c) Permis pour les feux en plein air	10 \$
d) Permis pour les licences de chiens	10 \$

7- Frais d'intérêts

Que des frais d'intérêts de 10 % l'an soient chargés sur les taxes et compensations imposées par le présent règlement, trente (30) jours après l'envoi des comptes.

8- Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à collecter ces dites taxes et compensations au bureau de la Municipalité du Canton de Roxton, situé au 216, rang Ste-Geneviève, à Roxton Falls.

9 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement # 275-2011
soit adopté pour être exécuté selon sa forme et sa teneur.

Adoptée

180-12-2011

4. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
19 h22.

Adoptée

Stéphane Beauregard
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire trésorière

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session d'ajournement du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 15 décembre 2011 à 19 h 30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland

M. Bernard Bédard

Étaient absents : M. François Légaré
M. Stéphane Beauchemin

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les points à l'ordre du jour à traiter sont :

Divers :

- 16.2 Adoption de la politique salariale 2012;
- 16.3 Échange de tronçons de routes pour le déneigement;
- 16.4 Contrôle animalier;
- 16.5 Liste des comptes;
- 16.6 Demande d'intervention dans le cours d'eau Laliberté et sa branche sud-ouest à Acton Vale;
- 18. Correspondance;
- 19. Questions de l'assemblée;
- 20. Levée de l'assemblée.

181-12-2011

16.2 **Adoption de la politique salariale 2012**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Marc Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique salariale pour l'année 2012. Que M. Stéphane Beauregard, maire, soit autorisé à signer les ententes de travail.

Adoptée

182-12-2011

16.3 **Échange de tronçon de routes pour le déneigement**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire un échange de tronçon de routes avec la Municipalité du Village de Roxton Falls afin d'améliorer le service de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls accepte également de faire cet échange;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- que l'entrepreneur de la Municipalité du Canton de Roxton procédera au déneigement du chemin des Chalets au complet (partie Canton et partie Village);
- que l'entrepreneur de la Municipalité du Village de Roxton Falls procédera au déneigement de la rue Richard-Audet (partie Canton et partie Village);

Adoptée

183-12-2011

16.5 **Liste des comptes**

Cooptel - téléphone	222.42\$
Papeterie Laliberté - père, papeterie	102.34\$
Société canadienne des Postes - Écho des chutes	119.03\$
Mégaburo - service photocopieur	72.72\$
Visa Desjardins - frais	40.00\$
Raymond Girardot - peinture, pinces, quincaillerie	156.71\$
E. Côté - pelle, miroir, cimaise, etc.	238.64\$
Petite caisse - épicerie	34.09\$
Bell Mobilité - cellulaire	80.29\$
Coop St-André d'Acton - ventilateur (Visa)	204.14\$

Jean-Guy Laurence entrepreneur - réparations joints	751.90\$
FBL - rapport reddition de comptes de Recyc-Québec	1 207.61\$
Carrière d'Acton Vale - pierre concassée - ch. Quartier-Auger	486.47\$
Hydro-Québec - éclairage des rues	196.26\$
Alain Boyer - barrage castors - ch. Bachand	410.13\$
Ville d'Acton - service préventionniste novembre 2011	760.00\$

TOTAL : 5 082.75 \$

Il est proposé M. Marc Bachand
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers que ces comptes soient
payés et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la
Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires
au paiement de ces comptes prévus au budget.

184-12-2011

16.6 **Demande d'intervention dans le cours d'eau Laliberté et sa
branche sud-ouest à Acton Vale**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Acton Vale a déposé une
demande d'intervention dans le cours d'eau Laliberté et sa
branche sud-ouest à Acton Vale;

CONSIDÉRANT QUE ce cours d'eau relie le territoire d'Acton
Vale, du Canton de Roxton et de Saint-Valérien-de-Milton;

CONSIDÉRANT QUE les coûts attribuables à la Municipalité du
Canton de Roxton pourraient s'élever à 6 000 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter la demande
puisque cette somme n'est pas prévue au budget de l'année 2012.

Adoptée

18. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la
correspondance reçue.

185-12-2011

20. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Marc Bachand
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée
à 20 h 10.

Adoptée

Stéphane Beauregard
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire trésorière

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code
municipal.
